RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE QUATRIEME TRIMESTRE 2022

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU QUATRIEME TRIMESTRE 2022

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

Il retrace l'exécution budgétaire du quatrième trimestre 2022 marquée par la nécessité de renforcer les mesures budgétaires, prises par le Gouvernement du Sénégal dans la loi n° 2022-19 du 27 Mai 2022 portant loi de finances rectificative pour l'année 2022 (LFR 2022), pour le soutien au secteur de l'énergie et pour atténuer la hausse des prix des denrées de première nécessité.

Le rapport présente ainsi la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du quatrième trimestre 2022 au regard des prévisions de la LFR 2022 et des différents mouvements de crédits opérés. Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget général conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la loi de finances.

Les ressources du budget général mobilisées au 31 décembre 2022 s'élèvent à **3545,73** milliards FCFA, soit un taux d'exécution de **101,4%** des prévisions de la LFR **2022**.

Les dépenses du budget de l'Etat (base pris en charge) sont réalisées à hauteur de **4891,58** milliards FCFA représentant **98,35** % des crédits ouverts au **31** décembre **2022**.

Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget général à la fin du 4ème trimestre 2022

Rubriques	LFR (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
	BUDGET G	ENERAL			
RECETTES					
Recettes fiscales	3052,10		3052,10	3133,95	102,7%
Recettes non fiscales	180,00		180,00	256,46	142,5%
Recettes exceptionnelles					
Total recettes internes	3232,10	0,00	3232,10	3390,41	104,9%
Dons budgétaires	46,00		46,00	23,42	50,9%
Dons en capital	220,00		220,00	131,90	60,0%
Total recettes externes	266,00	0,00	266,00	155,32	58,4%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3498,10	0,00	3498,10	3545,73	101,4%
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	350,00	0,00	350,00	384,14	109,75%
Dépenses de personnel	1037,00	22,00	1059,00	1114,24	105,22%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	366,05	-5,66	360,39	383,05	106,29%
Dépenses de Transfert courant	1046,36	417,16	1463,52	1362,51	93,10%
Total dépenses ordinaires	2799,40	433,50	3232,91	3243,95	100,34%
Dépenses en capital sur ressources internes	1018,79	87,01	1105,80	1050,54	95,00%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	253,01	-58,18	194,82	171,51	88,03%
Dépenses de transferts en capital	765,78	145,19	910,98	879,03	96,49%
Dépenses en capital sur ressources externes	735,00	-100,00	635,00	537,69	84,68%
Total dépenses en capital	1753,79	-12,99	1740,80	1588,23	91,24%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	4553,19	420,51	4973,71	4832,17	97,15%

Comparées au quatrième trimestre 2021, les ressources du budget général ont sensiblement évolué en **hausse de 567,25 milliards FCFA en valeur absolue, soit 19,0% en valeur relative**, en dépit de mesures prises par l'Etat pour faire face à la flambée des prix des produits de première nécessité en renonçant à des recettes fiscales. Cette forte hausse est imputable aux ressources internes (**542,55 milliards**) grâce au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui ont dépassé largement l'objectif annuel (102,7%) avec une évolution positive de 540,8 milliards (20,9%) par rapport à l'année précédente.

1. Les crédits du budget général ouverts par la LFR 2022 pour un montant de 4 553,19 milliards sont revus à la hausse de 420,51 milliards FCFA pour se chiffrer à 4 973,71 milliards FCFA au 31 décembre 2022. Cette hausse, en sus des reports de crédits d'investissement financés sur ressources internes (47,15 milliards FCFA) effectués en début d'année, est expliquée d'une part, par la constatation de recettes de 104,92 milliards FCFA (provenant des soultes de déblocage anticipé des contrats de couverture contre le risque de change sur les euro bonds (2024-2033) et des recettes générées dans le cadre du contrat transitoire d'exploitation du Train Express Régional (TER)), accompagnée d'une ouverture de crédits d'égal montant par décret d'avance, et d'autre part par la prise du décret d'avance d'un montant de 116,83 milliards FCFA pour le renforcement de la subvention au secteur de l'énergie.

Les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à 4832,17 milliards FCFA représentant 97,15% par rapport aux crédits ouverts de la gestion, au 31 décembre 2022. Ce taux satisfaisant s'explique par le bon niveau d'exécution de toutes les catégories de dépenses réparties entre :

- les dépenses ordinaires : 3 243,95 milliards FCFA, soit 100,34% des crédits ouverts ;
- et les dépenses en capital : 1 588,23 milliards FCFA, soit 91,24% des crédits ouverts.

L'exécution des dépenses du budget général est répartie par catégorie de dépenses ainsi qu'il suit :

- Charges financières de la dette publique : **384,14 milliards FCFA,** soit un taux d'exécution de 109,75% ;
- Dépenses de personnel : **1 114,24 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 105,22% ;
- Dépenses d'acquisitions de biens et services : 383,05 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 106,29%;
- Dépenses de Transferts courants : **1 362,51 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 93,10% ;
- Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : 171,51 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 88,03%;
- Dépenses de transferts en capital : **879,03 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 96,49% ;
- Dépenses en capital sur ressources externes : **537,69 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 84,68%.

2. Le Fonds national de retraite (FNR) :

- en ressources, a mobilisé **147,48 milliards FCFA** au titre des cotisations sociales, soit 117,69% des prévisions annuelles de 125,32 milliards FCFA;
- en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de **117,47 milliards FCFA**, soit 93,74% des prévisions annuelles.

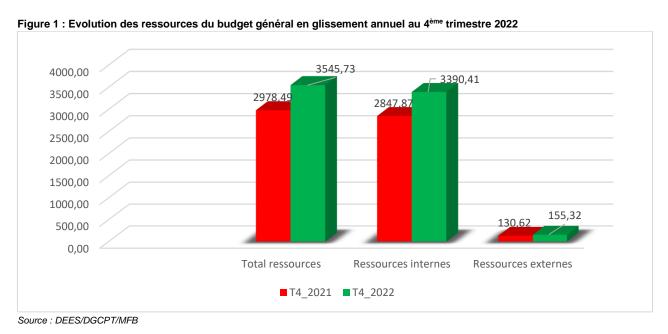
A la date du 31 décembre 2022, le FNR dégage ainsi un solde positif de 30,007 milliards FCFA, contre 26,788 milliards FCFA à la même date en 2021, soit une nette amélioration de 3,219 milliards FCFA.

I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources du budget général mobilisées à la fin décembre 2022 s'élèvent à **3 545,73** milliards FCFA, soit un taux d'exécution de **101,4%** par rapport à l'objectif annuel de **3 498,10** milliards FCFA fixé par la loi de finances rectificative de 2022 (LFR 2022).

Par rapport à la même période en 2021 (2 981,78 milliards FCFA), la mobilisation de ces ressources a enregistré une hausse significative de 567,25 milliards FCFA en valeur absolue, soit 19% en valeur relative.

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin décembre 2022 sont essentiellement composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de 95,6%.



I.1 LES RESSOURCES INTERNES

A la fin du quatrième trimestre 2022, les ressources internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de 3 390,41 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 104,9% par rapport à l'objectif fixé pour le quatrième trimestre (3 232,10 milliards) grâce à la performance du recouvrement des recettes fiscales (102,7% de l'objectif trimestriel).

Elles sont ainsi constituées de recettes fiscales (3 133,95 milliards) et de recettes non fiscales (256,46 milliards).

Comparé à la même période de l'année 2021, le recouvrement des ressources internes est en hausse de 542,55 milliards FCFA (19,1%), un bond expliqué par les recettes fiscales de 540,8 milliards (21%).

Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du quatrième trimestre 2022 (en milliards FCFA)

Natures des recettes	Recouvrement T4_2021	LFR 2022	objectif T4_2022	Recouvreme nt T4_2022	Taux T4_2022	d'exécution	Evolution 2021	T4 2022/T4
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	2593,14	3052,1	3052,1	3133,95	103%	102,7%	540,82	20,9%
Recettes non fiscales	254,73	180	180,0	256,46	142%	142,5%	1,73	0,7%
Total Recettes	2847,87	3232,1	3232,10	3390,41	104,9%	104,9%	542,55	19,1%

Source : DEES/DGCPT/MFB

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les dons reçus au cours de l'année 2022 s'élèvent à 155, 03 milliards FCFA, représentant un taux d'exécution de 58,28% des prévision de la LFR 2022. Ils sont essentiellement constitués de dons en capital d'un montant de 131,90 milliards FCFA destinés à financer des projets d'investissement. Les dons budgétaires se situent à hauteur de 23,42 milliards FCFA à la fin du quatrième trimestre.

Les dons en capital proviennent pour 87,3% des partenaires suivants : USAID (34%), l'AFD (24,4%), la GIZ (21,7%) et la Banque mondiale (7,2%).

Tableau 2 : Situation des dons reçus à la fin du 4ème trimestre 2022

Natures des dons	LFR 2022	T4 2021	T4 2022	Taux d'exéc. T4_2022	Evolution T4_2022/T4_	2021
					En valeur	
Dons budgétaires	46,00	17,10	23,42	51%	6,32	13,7%
Dons en capital	220,00	113,52	131,90	60%	18,38	8,4%
Total ressources externes	266,00	130,62	155,32	58%	24,70	9,3%

Source :DODP/DGB/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 MODIFICATIONS DE CREDITS DE PAIEMENT OUVERTS PAR LA LOI DE FINANCES

Les crédits de paiement (CP) ouverts par la LFR 2022 ont connu une hausse de 420,51 milliards FCFA, au cours du quatrième trimestre de 2022, passant de 4 553,19 à 4 973,71 milliards FCFA, y compris les reports de crédits de 47,15 milliards FCFA sur les dépenses en capital financées sur ressources internes.

Compte non tenu de ces reports, les actes modificatifs portent sur un montant de 373,37 milliards FCFA et s'expliquent principalement par la prise de deux décrets portant ouverture de crédits à titre d'avance au cours du quatrième trimestre de 2022 atténués par des annulations de crédits sur les investissements exécutés par l'Etat sur ressources internes comme sur ressources extérieures et sur les crédits de fonctionnement des services. Ainsi, les crédits initiaux ayant fait l'objet d'acte modificatif sont répartis par catégorie ci-après en :

- dépenses de personnel pour 22 milliards FCFA;
- acquisition de biens et services pour -5,66 milliards FCFA;
- transferts courants pour +417,16 milliards FCFA;
- Investissement exécutés par l'Etat pour -61,49 milliards FCFA;
- transferts en capital pour +101,35 milliards FCFA;
- dépenses en capital sur ressources externes -100 milliards FCFA.

Globalement, la répartition par catégorie de dépenses intégrant à fois les actes modificatifs et les reports de crédits de la LFR 2022 se présente comme suit :

- les crédits ouverts des dépenses de personnels ont été revus à la hausse pour 22 milliards FCFA;
- les crédits ouverts au titre de dépenses d'acquisition de biens et de services ont été revus en baisse de 5,66 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts courants ont augmenté de 417,16 milliards FCFA;
- les crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été réduits d'un montant de 58,18 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont connu une augmentation de 145,19 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts des dépenses en capital sur ressources externes ont été réduits de 100 milliards FCFA.

Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du quatrième trimestre de 2022

Catégories de dépenses	LFR_2022	Reports de crédits	Modifications	Crédits ouverts T4_2022
Charges financières de la dette	350,00		0,00	350,00
Dépenses de personnel	1037,00		22,00	1059,00
Dépenses d'acquisitions de biens et services	366,05		-5,66	360,39
Dépenses de Transfert courant	1046,36		417,16	1463,52
Dépenses en capital sur ressources internes	1018,79		39,87	1058,66
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	253,01	3,31	-61,49	194,83
Dépenses de transferts en capital	765,78	43,84	101,35	910,98
Dépenses en capital sur ressources externes	735,00		-100,00	635,00
Total budget général	4553,19	47,15	373,37	4973,71

Source: SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 EXECUTION DES DEPENSES

Les dépenses du budget général exécutées (base pris en charge) au cours du quatrième trimestre 2022 s'établissent à 4891,58 milliards FCFA représentant 98,35 % par rapport aux crédits liquidés au titre de la gestion 2022.

Les crédits liquidés et pris en charge sont répartis entre :

- les dépenses ordinaires exécutées pour 3 243,95 milliards FCFA sur des liquidations de 3 235,84 milliards FCFA, soit 100,25% des engagements honorés;
- et les dépenses en capital pour 1 588,23 milliards FCFA sur des crédits liquidés d'un montant de 1 588,28 milliards FCFA, soit 100,00% des engagements honorés.

Tableau 4 : Situation des dépenses du budget général à la fin du quatrième trimestre de 2022

Catégorie	s de dépenses	Liquidé. CP	CP.Ord	CP. Pris en Char	Taux d'exéc. CP Base Liquidat.			
	Total dépenses ordinaires	3235,84	3235,82	3243,95	100,25%			
	Charges financières de la dette	384,14	384,14	384,14	100,00%			
Dépenses ordinaires	Dépenses de personnel	1114,24	1114,24	1114,24	100,00%			
	Dépenses d'acquisition de biens et services	375,04	375,02	383,05	102,14%			
	Dépenses de transferts courants	1362,42	1362,42	1362,51	100,01%			
	Total dépenses en capital	1588,28	1588,28	1588,23	100,00%			
	Dépenses en capital sur ressources internes	1050,59	1050,59	1050,54	100,00%			
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	171,56	171,56	171,51	99,97%			
	Dépenses de transferts en capital	879,03	879,03	879,03	100,00%			
	Dépenses en capital sur ressources externes	537,69	537,69	537,69	100,00%			
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL								

Source :TOFE/DGCPT/MFB et SYSBUDGEP/DGBMFB

La situation d'exécution des dépenses financées sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) selon l'objet socio-économique se présente comme suit :

983 953 1 000 796 718 800 425 600 417 400 133 131 200 PROTECTION DE ... SOLIALE ■ Série1 ■ Série2

Figure 2 : Exécution des dépenses sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) répartie par fonction à la fin du quatrième trimestre 2022

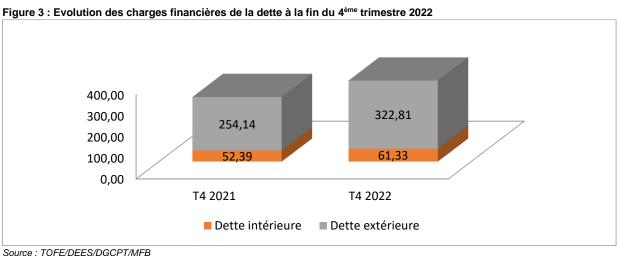
Source: SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.3 EXECUTION DES DEPENSES ORDINAIRES

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées au cours du quatrième trimestre 2022 s'élèvent provisoirement à 384,14 milliards FCFA, représentant environ 109,75% des prévisions de la LFR 2022.

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en hausse de 25,3% (+77,61 milliards FCFA). Cela est imputable surtout aux charges de la dette extérieure qui ont connu une hausse de 27% (+68,67 milliards FCFA) et dans une moindre mesure par les charges de la dette intérieure qui ont progressé de 17% (+8,94 milliards FCFA).



Source: TOFE/DEES/DGCPT/MFB

2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel exécutées au 31 décembre 2022 s'élèvent à 1 114,24 milliards FCFA, soit 105,22% des crédits ouverts (1 059 milliards FCFA) de la gestion 2022.

Comparées à l'exécution de l'année 2021, les dépenses de personnel ont augmenté de **224,16 milliards, soit 25,2% en valeur relative**. Cette hausse est imputable à la revalorisation des salaires des agents de l'Administration publique.

Les dépenses de personnel sont principalement portées par celles des ministères de l'éducation nationale (56,8%), de la défense (23,0%), et de la santé (5,8%).

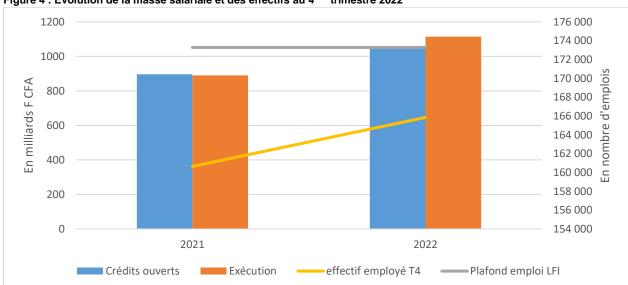


Figure 4 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au 4ème trimestre 2022

Source :DS/DGB/MFB pour l'effectif employé, le plafond emploi et les crédits ouverts ; TOFE/DEES/DGCPT/MFB pour les dépenses exécutées

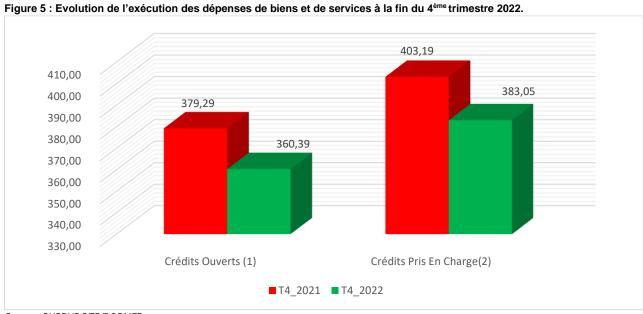
3. Autres dépenses ordinaires

Les autres dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses d'acquisition de biens et services destinées au fonctionnement des services des ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants destinées aux charges d'exploitation d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi qu'aux appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

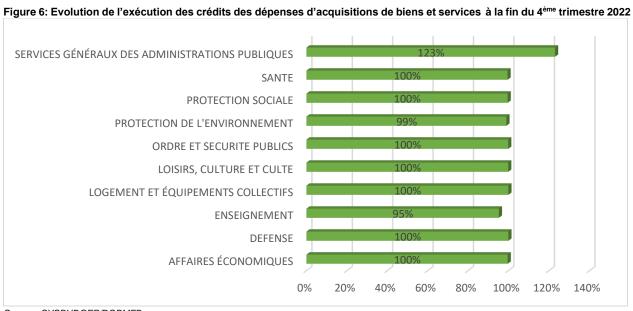
3.1 Dépenses d'acquisition de biens et de services

Au 31 décembre 2022, les dépenses d'acquisition de biens et services sont exécutées (base pris en charge) à hauteur de 106,29% des crédits ouverts, soit un montant de 383,05 milliards FCFA contre 403,19 milliards FCFA un an auparavant, soit une baisse de 20,14 milliards en glissement annuel.



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services se présentent comme suit :



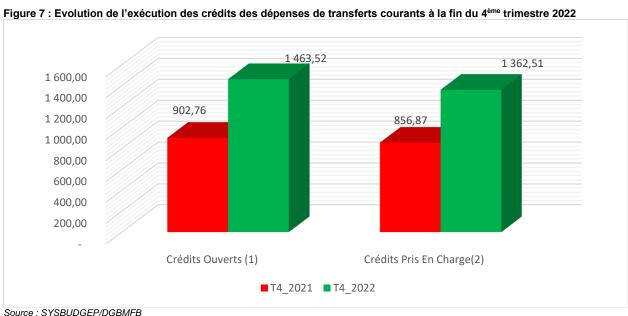
Source: SYSBUDGEP/DGBMFB

Ce taux d'exécution affiché au quatrième trimestre est essentiellement porté par les secteurs :

- « Services généraux des administrations publiques » (123%): du fait, notamment, de la dotation des charges non réparties à travers les impôts et taxes payés par l'Etat sur les marchés sur ressources extérieures, des paiements des dépenses permanentes et grâce au programme « Gouvernance électorale » qui a mobilisé d'importants montants pour la tenue des élections qui ont eu lieu au cours de l'année;
- « Ordre et sécurité publique » (100%), avec les programmes « Sécurité publique » et « Gouvernance électorale » exécutés à 100%;
- « Protection sociale », avec un taux d'exécution de 100%;
- « Logements et équipements collectifs » (100%), porté principalement par le programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » du Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique exécuté à 100%;
- « **Affaires économiques** », avec un niveau d'exécution de 100% ;
- « Santé » (100%), avec le programme « Pilotage » dont les crédits ont été exécutés à 100% afin de prendre en charge, entre autres dépenses, les primes de motivation du personnel de la santé;
- « Loisirs, culture et culte », avec un taux d'exécution de 100%;
- « Défense » (100%), avec les programmes « Défense du territoire national » et « Sûreté publique et maintien de l'ordre » exécutés tous les deux à 100%;
- « Protection de l'environnement) (99%), tiré par le programme « Cadre de vie » du Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique à travers l'initiative « XËYU NDAW GNI » exécutée à 98%;
- **« Enseignement » (95%),** à travers les programmes « Enseignement Elémentaire » et « Pilotage » qui regroupent les crédits destinés au paiement des professeurs et maîtres contractuels de l'Education.

3.2 Dépenses de transferts courants

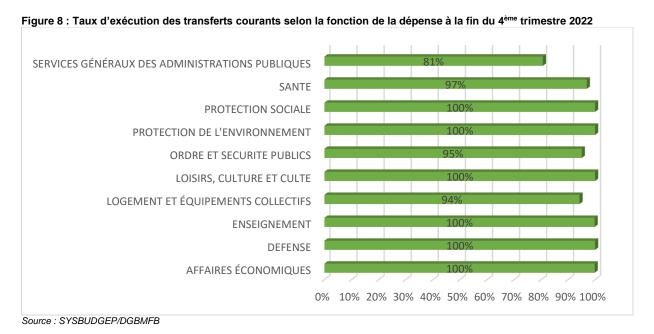
Les transferts courants exécutés (base pris en charge), au 31 décembre 2022, s'élèvent à hauteur de 93,10% (1 362,51 milliards FCFA) des crédits ouverts contre un taux de 94,92% un an auparavant portant sur montant de 856,87 milliards FCFA.



Le niveau d'exécution des transferts courants, globalement satisfaisant, est porté en partie par les affaires économiques, l'enseignement, la protection sociale, la protection de l'environnement, la défense et les loisirs, culture et culte.

Les dotations budgétaires et les programmes destinés à la prise en charge du pilotage et de la coordination des ministères réalisent des niveaux d'exécution satisfaisants se situant respectivement à 83% et 97% des prévisions.

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses de transferts courants se présentent comme suit :



L'analyse de la répartition par destination fonctionnelle, fait apparaître que « les services généraux » des administrations publiques (81%) sont les seuls à avoir un taux en dessous 90%, essentiellement tiré par le programme « Financement du développement territorial » grâce au Fonds de dotation de la décentralisation (FDD) qui a mobilisé l'intégralité de ses crédits.

Les niveaux d'exécution les plus satisfaisants sont réalisés au niveau des secteurs ciaprès :

- « Affaires économiques » (100%), porté par la bonne tenue est engendrée particulièrement par le programme de « Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles » et les pertes commerciales y relatives exécuté à 100%;
- « Enseignement » (100%), porté par les programmes Education supérieure et Œuvres sociales universitaires, chacun afin de prendre en charge les bourses universitaires et la subvention des Universités et par le programme « Education élémentaire » pour la prise en charge des tenues scolaires dans le cadre du programme « XËYU NDAW GNI » et la subvention aux cantines scolaires ;
- « Protection sociale » (100%), grâce à la mobilisation complète des crédits destinés à la Couverture Maladie Universelle;
- « Protection de l'Environnement » (100%), tiré par le programme Cadre de vie pour les salaires des Volontaires du nettoiement / Emploi des jeunes dans le cadre du Programme « XËYU NDAW GNI » et la prise en charge de la gestion des déchets à travers l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides ;
- « Santé » (97%), avec 93% pour le programme pilotage qui englobe les crédits destinés aux salaires des contractuels et les bourses de spécialisation et 100% pour le programme « Santé de référence » pour qui regroupe les transferts faits aux hôpitaux;
- « Ordre et sécurité publics » (95%), tiré par le programme « Sécurité publique » afin d'assurer le paiement des pécules des Agents d'assistance à la Sécurité de proximité (ASP).

4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital prises en charge au 31 décembre 2022 s'élèvent à **1 588,23** milliards FCFA, soit un taux d'exécution de **91,24%** des crédits ouverts. Ces dépenses sont réparties entre :

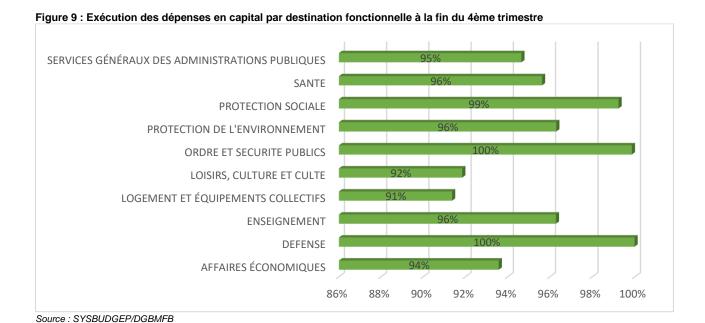
- les dépenses financées sur ressources internes, **exécutées à hauteur de 95,00% (1 050,54 milliards FCFA), contre 82,9% un an auparavant** ;
- et les dépenses financées sur ressources externes exécutées à **84,68%** (**537,69** milliards FCFA) contre **92,2%** un an auparavant.

4.1 Dépenses en capital financées sur ressources internes

Les dépenses financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat (catégorie de dépenses 5) et les dépenses de transferts en capital (catégorie de dépenses 6).

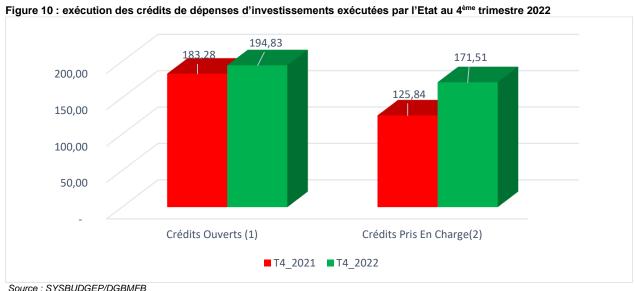
Elles ont été prises en charge pour un montant de 1 050,54 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 95,00% par rapport aux crédits ouverts. Elles comprennent les investissements exécutés par l'Etat et les transferts en capital.

Selon la fonction, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée par la figure ci-dessous

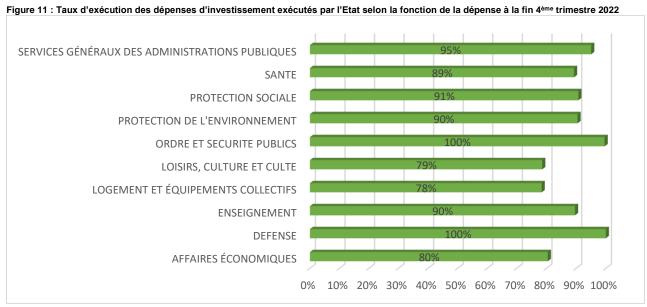


4.1.1 Les Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Au 31 décembre 2022, les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat sont réalisées à hauteur de 88,03% (171,51 milliards FCFA) des crédits ouverts contre 68,7% (125,84 milliards FCFA) à la même date de l'année précédente.



Par destination fonctionnelle, l'exécution des crédits se présente comme suit :



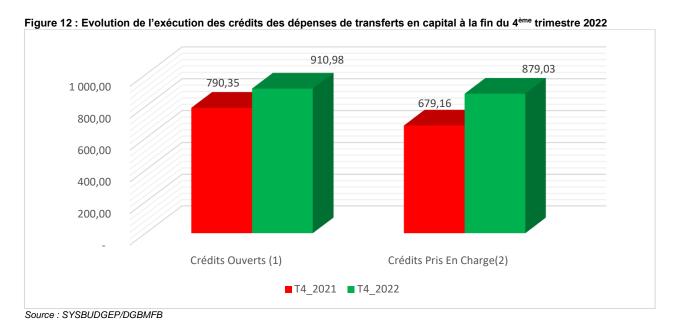
Source: SYSBUDGEP/DGB/MFB

En termes nominal, cette catégorie enregistre le plus faible volume de dépenses. Cependant, les niveaux de réalisation, sont très appréciables, notamment sur la Défense (100%), l'ordre et la sécurité publique (100%), les services généraux des administrations (95%), la protection sociale (91%), la protection de l'environnement (90%), l'enseignement (90%) et la santé (89%).

Par contre seul les logements et équipements collectifs et les loisirs, cultures et culte sont moins performants avec respectivement 78% et 79%%.

4.1.2 Dépenses de transferts en capital

Au 31 décembre 2022, les dépenses de transferts en capital ont été prises en charge à hauteur de 879,03 milliards FCFA sur les crédits ouverts, soit un taux de 96,49%, contre 85,9% (679,16 milliards FCFA) un an auparavant.



La répartition des crédits selon la classification fonctionnelle se présente comme suit :

SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES **SANTE** PROTECTION SOCIALE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ORDRE ET SECURITE PUBLICS LOISIRS, CULTURE ET CULTE LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS **ENSEIGNEMENT DEFENSE** AFFAIRES ÉCONOMIQUES 97% 91% 92% 93% 94% 95% 96% 98% 99% 100%

Figure13 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital selon la fonction de la dépense à la fin du 4ème trimestre

Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

A l'analyse, il apparaît que le niveau de mobilisation des transferts en capital est tiré par :

- l'« ordre et la sécurité publique » (100%), à travers l'important programme de modernisation des infrastructures du Ministère de la justice logé au niveau du Pilotage;
- « Défense », grâce à un taux d'exécution de 100% avec le programme
 « Défense du territoire national », à travers le projet de renforcement des moyens de la défense nationale "GAINDE 1"
- « Protection sociale » (100%): portée principalement par le programme
 « Equité sociale » en rapport avec le programme national de bourses de sécurité familiale et le programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC);
- « Loisirs, culture et culte » (100%), grâce à la mobilisation de la totalité des crédits ouverts pour le projet de Réhabilitation des Edifices Religieux dont les Grandes Mosquées de Tivaouane, Guédiawaye et Pikine;
- L'« Enseignement » (99%), avec le programme « Education supérieure » (99%) qui a mobilisé tous les crédits destinés, entre autres, au projet d'Equipement des Laboratoires scientifiques et techniques ainsi qu'au programme de construction des Universités et à celui sur les « Œuvres sociales universitaires » porté par le projet de construction des résidences universitaires;
- les « services généraux des administrations publiques » (95%), résultats portés par les programmes « Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution » (95%);
- les « affaires économiques » (95%), à travers le programme « Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières » (85%) pour le paiement des dépenses liées à l'Entretien Routier financé par la Taxe d'usage de la Route (TUR) et au projet de Construction des Routes Connexion Autoroute Thiès Touba et le programme « Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire » (100%) pour la Desserte ferroviaire Dakar AIBD (TER). On peut également citer l'agriculture avec le programme « Augmentation de la productivité et de la valorisation des produits agricoles » qui a mobilisé l'intégralité de ses crédits (100%) pour le financement de la campagne agricole.

D'importantes réalisations sont aussi notées au niveau du programme « Développement Communautaire et Equité Territoriale » avec le PROMOVILLES.

Le programme « **Gestion des ressources douanières et protection de l'économie** » s'inscrit dans la même dynamique avec une mobilisation de 100% grâce au PROMAD.

4.2 Dépenses en capital financées sur ressources extérieures

Au 31 décembre 2022, un montant de **537,7 milliards de FCFA** a été ordonnancé au profit du budget de l'Etat, pour des prévisions de **835 milliards FCFA** dans la Loi de Finances Initiales, **735 milliards FCFA** dans la Loi de Finances Rectificatives n°1 et **635 milliards** dans la LFR ajustée, soit un taux de réalisation de **84,7%.**

Les tirages projets en constituent **415 milliards** contre des dons en capital de **122,5** milliards FCFA. Les rétrocessions sous forme de tirages et dons ressortent respectivement à **49,9 milliards et 9,5 milliards**, soit globalement **59,5 milliards de FCFA**.

Au total, sur l'ensemble du secteur public, les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures sont évaluées 597,1 milliards dont 465,1 milliards de prêts projets et 131,9 milliards de dons projets.

Les ressources dudit secteur sont principalement captées par :

- les équipements administratifs (120 milliards de FCFA);
- l'hydraulique urbaine et assainissement (46,5 milliards de FCFA);
- le développement social (38,1 milliards de FCFA);
- l'Appui institutionnel, renforcement et assistance technique (33,2 milliards de FCFA).

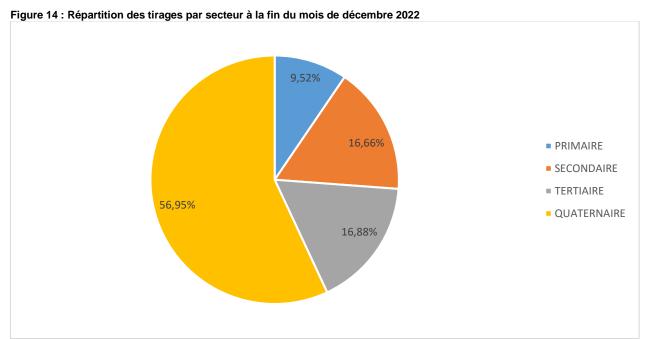
Le secteur tertiaire qui a mobilisé 100,7 milliards de FCFA soit 16,8%, arrive en deuxième position.

Les ressources injectées dans ce secteur ont surtout permis la poursuite de la réalisation des grands projets de l'Etat dans les sous-secteurs transports routiers (62 milliards de FCFA) et transports ferroviaires (20,6 milliards de FCFA). Il est à noter également la mobilisation remarquable des ressources au profit du sous-secteur de la poste et télécommunications (10,7 milliards de FCFA).

Par ailleurs, le secteur secondaire mobilise un montant de 99,4 milliards de FCFA soit 9,5%, capté par les sous-secteurs :

- des énergies (91,4 milliards de FCFA), notamment les projets d'électrification.
- de l'industrie avec la mise en place des agropoles affiche un montant de 8 milliards de FCFA.

Enfin, le secteur primaire mobilise 56,8 milliards de FCFA soit 9,5% et reste largement dominé par les projets du sous-secteur de l'Agriculture (44,9 milliards de FCFA) et ceux de l'environnement (7,7 milliards de FCFA).



Source : MFB/DGB/DODP

III. LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

En fin décembre 2022, la situation ordonnancée du FNR fait ressortir une nette amélioration du solde du compte.

Les recettes générées par le régime de base se chiffrent à **127,861 milliards** FCFA et celles du régime complémentaire à **19,619 milliards** FCFA, soit des recettes totales de **147,481 milliards** FCFA contre des dépenses totales de **117,474 milliards** F CFA.

Il en résulte un solde cumulé excédentaire de **30,006 milliards** de FCFA en fin décembre 2022 contre **26,787 milliards** de FCFA à la même période de l'année précédente. Ce solde, compte non tenu de l'avance tabaski et des retenues précomptées sur les pensions à titre de remboursement de ladite avance, se justifie par :

 une évolution des recettes du régime complémentaire (qui s'élèvent à 19,619 milliards de FCFA) beaucoup plus élevée que les dépenses afférentes à ce régime (706 millions FCFA); - une augmentation des cotisations FNR à la suite du relèvement de la valeur du point d'indice sur les salaires passant de 51,43 à 56,43 F CFA.

Les dépenses totales de 117,474 milliards F CFA se décomposent comme suit :

- un montant de 116,548 milliards F CFA concerne le régime de base,
- un montant de 0,706 milliards F CFA, le régime complémentaire et
- les remboursements qui se chiffrent à 0,220 milliards de FCFA.

Tableau 5 : Situation d'exécution du FNR à la fin du quatrième trimestre 2022 en milliards de FCFA

	LF	T4_2021	T4_2022	Ecart n/n-1
Recettes (en milliards F CFA)	125,315	133,329	147,481	14,152
dont régime complémentaire		17,034	19,619	2,585
Nombre de cotisants		124 657	130 608	5 951
Dépenses (en milliards F CFA)	125,315	106,541	117,474	10,933
Nombre Allocataires	120,010	68 561	73 079	4518
Solde du FNR	0	26,788	30,007	3,219

Source : DP/DGB/MFB

IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DES ORGANISMES PUBLICS

La situation d'exécution budgétaire des organismes publics au terme du quatrième trimestre 2022 porte sur 171 entités, composés ainsi qu'il suit :

- 62 agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- 109 établissements publics dont :
- 40 établissements publics de santé ;
- 35 établissements d'enseignement supérieur public et centres d'œuvres universitaires ;
- 14 établissements publics à caractère administratif local (les Agences Régionales de Développement);
- 10 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ;
- 3 établissements publics scientifiques et techniques EPST ;
- 2 établissements publics professionnels EPP;
- 3 établissements publics administratifs (EPA);
- 2 établissements publics à caractère spécial (CDC et FERA).

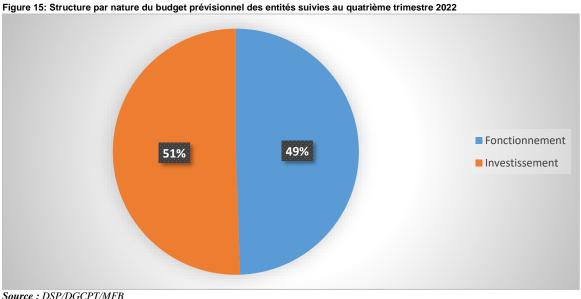
1. Situation des budgets prévisionnels

Les entités suivies au quatrième trimestre cumulent, au titre de l'exercice 2022, un budget prévisionnel de 2 342,328 milliards FCFA.

Les ressources de ces entités comprennent :

- les ressources propres pour **891,427 milliards de francs CFA**, soit 38,05% des prévisions totales de recettes ;
- les transferts attendus du budget de l'Etat pour **708,157 milliards francs CFA**, soit 30,23 % des prévisions globales de recettes. Ils se décomposent en transferts courants pour **395,616 milliards de francs CFA** (34,16 % des recettes globales de fonctionnement) et en transferts en capital pour 312,541 milliards francs **CFA** (26,39 % des recettes globales d'investissement);
- les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF) pour 575,287 milliards francs CFA, soit 24,56 % des prévisions de recettes totales;
- d'autres ressources (emprunts) : 167,739 milliards francs CFA, soit 7,16 % des prévisions de recettes globales.

Les prévisions de dépenses sont réparties en fonctionnement pour un montant de 1158,14 milliards francs CFA (49,44 % du budget) et en investissement pour **1184,185** milliards francs CFA (50,56 %).



Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à **277,659 milliards de francs CFA**. Elles représentent 23,97 % des prévisions du budget de fonctionnement et 11,85 % du budget global.

2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées au 31 décembre 2022 s'élèvent à hauteur de **1673,080** milliards de francs CFA, soit **71,43** % des prévisions.

Les réalisations de recettes sont réparties comme suit :

- transferts du budget de l'Etat: 504,046 milliards de francs FCFA, soit 71,18 % des transferts prévus. Les transferts mobilisés sont constitués pour 337,158 milliards de francs CFA de transferts courants et 166,887 milliards de francs CFA de transferts en capital, soit des taux de mobilisation respectifs de 85,22% et 71,18%;
- ressources extérieures (PTF): 373,608 milliards de francs CFA, soit 64,94 %;
- recettes propres : 762,9 milliards de francs CFA, soit 85,61% des prévisions budgétaires;
- emprunts : **32,525 milliards de francs CFA**, soit 19,39 % des prévisions.

Le taux d'exécution globale des dépenses s'établit à **60,99%**, **soit un montant de 1428,651 milliards de francs CFA**. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **940,866 milliards de francs CFA** et celles d'investissement à **487,785 milliards de francs CFA**, soit respectivement 81,24% et 41,19% des prévisions.

Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de 90,31%, soit de 250,746 milliards FCFA. Elles représentent 26,65 % des dépenses de fonctionnement du quatrième trimestre.

3. Situation de la dette

La dette globale des 171 structures suivies au quatrième trimestre se chiffre à **477,065 milliards de francs CFA**. Elle se décompose en :

- dettes d'exploitation de 307,182 milliards de francs CFA et
- dettes bancaires de 169,883 milliards.

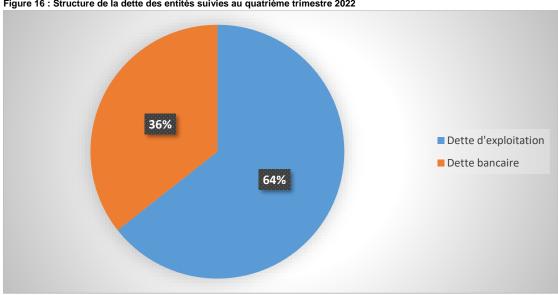


Figure 16 : Structure de la dette des entités suivies au quatrième trimestre 2022

Source: DSP/DGCPT/MFB

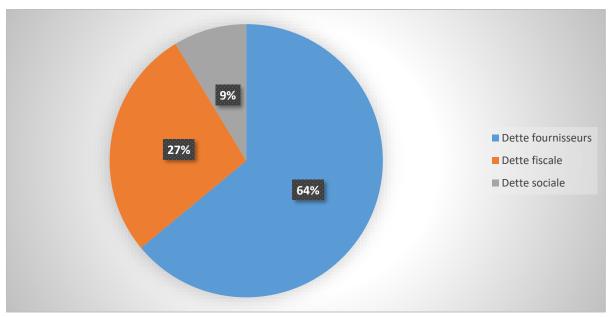
La dette d'exploitation de ces structures se décompose ainsi qu'il suit :

dette fournisseurs: 196,562 milliards FCFA;

dette fiscale: 83,994 milliards FCFA;

dette sociale: 26,627 milliards FCFA.

Figure 17 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au quatrième trimestre 2022



Source: DSP/DGCPT/MFB

ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en F CFA) au 31 décembre 2022

Nature de la recette	TRIM_4_2021	TRIM_4_2022
A1 RECETTES	2 978 475 692 151	3 545 730 288 036
A11 Recettes fiscales	2 593 135 360 944	3 133 953 211 087
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	771 477 928 768	985 342 850 639
A1111 A la charge des personnes physiques	424 106 252 498	525 083 819 814
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	340 457 858 032	450 242 025 574
A1113 Non ventilables	6 913 818 239	10 017 005 251
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	33 062 512 137	38 238 699 093
A113 Impôts sur le patrimoine	55 474 567 048	52 665 298 087
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	6 019 642 796	3 818 966 952
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	49 454 924 252	48 846 331 135
A114 Impôts sur les biens et services	1 293 045 866 225	1 516 603 756 611
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	933 834 007 980	1 025 274 966 617
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	913 500 845 487	995 397 179 085
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	0
A1142 Accises	252 044 825 461	307 624 380 145
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	0
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	35 216 072 823	85 370 287 854
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	12 377 130 477	955 780 446
A11452 Autres	35 216 072 823	84 414 507 408
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	392 610 000 000	497 200 000 000
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	392 610 000 000	497 200 000 000
A1152 Taxes à l'exportation	-	0
A116 Autres recettes fiscales	47 464 486 764	43 902 606 657
A13 Dons	130 610 320 275	155 315 956 107
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	130 610 320 275	154 751 956 107
A1311 Courants	17 102 475 961	22 851 956 107
A1312 En capital	113 507 844 314	131 900 000 000
A132 Reçus d'organisations internationales	-	564000000
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	-	0
A14 Autres recettes	254 730 010 932	256 461 120 842
A141 Revenu de la propriété	217 234 191 940	126 156 004 797
A1411 Intérêts	810 253 834	1 194 214 623
A1412 Dividendes	129 338 995 798	55 327 807 113
A1415 Loyers	87 084 942 308	69 633 983 061
A142 Ventes de biens et services	13 613 245 072	11 722 547 606
A1422 Droits administratifs	13 609 718 637	11 722 547 606
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	3526435	0
A143 Amendes, pénalités et confiscation	-	75000
A145 Recettes diverses non identifiées	23 882 573 920	118 582 493 439

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépenses au 31 décembre 2022

Télécharger le tableau sur www.budget.gouv.sn

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 décembre 2022 **SERVICES** GÉNÉRAUX **LOGEMEN** LOISIR **ORDR** E ET PROTE DES T ET S, ÉQUIPEM CULTU SECUR **AFFAIRES** PROTECT. DE CTI. **ADMINISTRA** ÉCONOMI L'ENVIRONNE **TIONS** DEFE **ENSEIGNE ENTS RE ET** ITE SOCIAL SAN Libellé **QUES** NSE COLLECTIF CULTE **PUBLI** Ε TE **PUBLIQUES** MENT **MENT** Total Présidence de la République 14,54 0,62 0,25 5,00 0,12 45,82 66,35 Assemblée Nationale 17,27 17,27 Conseil Economique Social et Environnemen tal 7,54 7,54 Conseil Constitutionne 0,65 0,65 Cour Suprême 1,45 1,45 Cour des 7,01 Comptes 7,01 Haut Conseil des Collectivités Territoriales 7,80 7,80 0,95 2,31 1,00 20,86 26,54 Primature 1,43 Ministère des **Affaires** Etrangeres et des Senegalais de l'Exterieur 0,30 3,18 0,31 0,54 34,75 39,08

Ministère des									14,8		
Forces Armées	-	90,37	0,94	0,96	-	1,99	0,02	1,01	2	1,50	111,60
Ministère de											
l'Intérieur	-	0,38	-	-	-	63,70	-	0,02	0,02	36,53	100,66
Ministère de la											
Justice	0,01	-	1,39	-	-	52,05	-	2,09	0,02	-	55,57
Ministère de la											
Fonction											
Publique et de											
la											
Transformatio											
n du Secteur											
Public	-	-	-	0,50	-	-	-	0,03	_	3,94	4,47
Ministère du											
travail du											
dialogue social											
et des											
relations avec											
les Institutions	2,98	-	-	-	-	0,30	-	0,86	0,10	-	4,25
Ministère des											
Pêches et de											
l'Economie											
Maritime	20,71	-	0,07	-	-	0,09	-	0,01	-	-	20,87
Ministère des											
Infrastructures											
des Transports											
Terrestres et											
du											
Désenclaveme											
nt	172,94	-	0,19	-	-	-	0,40	0,02	-	-	173,54
Ministère de											
l'Agriculture,											
de											
l'Equipement											
Rural et de la	95,52	-	0,17	-	-	-	-	0,00	-	-	95,69

			T	I			T	1		T	1
Souveraineté											
Alimentaire											
Ministère des											
Finances et du											
Budget	38,44	-	1,49	15,58	-	2,10	-	0,16	-	149,61	207,38
Ministère du											
Pétrole et des											
Energies	174,61	-	-	-	-	-	-	0,01	-	-	174,62
Ministère du											
Commerce, de											
la											
Consommatio											
n et des											
Petites et											
Moyennes											
Entreprises	10,94	-	-	2,32	-	-	-	0,01	-	-	13,26
Ministère de											
l'Urbanisme du											
Logement et											
de l'Hygiène											
Publique	-	-	-	16,37	1,63	1,45	60,13	0,02	-	2,96	82,56
Ministère du											
Développeme											
nt Industriel et											
des Petites et											
Moyennes											
Industries	6,64	-	0,34	-	-	-	-	0,01	0,12	-	7,11
Ministère du											
Tourisme et											
des Loisirs	14,02	-	0,06	-	-	-	1,06	0,01	-	-	15,15
Ministère de			,				,	,			,
l'Education											
Nationale	_	_	106,55	_	0,02	_	-	0,01	0,06	-	106,64
Ministère des			,		,			<u> </u>	,		,
Sports	0,02	_	0,07	-	29,55	-	-	0,01	_	-	29,65
	, -	ı	1 ,-	l	,	l	1	,-	1	1	

Ministère de la	1	ĺ			Ĭ	Ì					1
Culture et du											
Patrimoine											
Historique	_	_	0,29	_	31,43	_	_	0,01	_	_	31,74
Ministère de la			0,23		31,13			0,01			31,71
Santé et de									81,2		
l'Action Sociale	_	_	1,34	_	_	_	_	1,67	6	0,10	84,37
Ministère de la								_,_,		, 5,25	0.,07
Jeunesse, de											
l'Entrepreneuri											
at et de											
l'Emploi	11,01	_	_	_	5,35	_	-	0,02	0,07	0,10	16,56
Ministère de					,			<u> </u>		,	,
l'Environneme											
nt du											
Développeme											
nt Durable et											
de la											
Transition											
Ecologique	13,66	_	0,01	0,12	-	-	11,16	0,01	-	-	24,97
Ministère de la											
Femme, de la											
Famille et de la											
Protection des											
Enfants	-	-	2,00	-	-	-	-	7,00	-	-	9,00
Ministère de la											
Formation											
Professionnell											
e, de											
l'Apprentissag											
e et de											
l'Insertion	12,75	-	24,70	-	-	-	-	0,01	-	-	37,46
Charges non											
Réparties	263,78	-	-	9,95	1,02	-	-	-	-	327,50	602,26
Ministère de											
l'Economie du	5,80	-	-	-	1,29	-	-	-	-	16,57	23,67

51	1	1	İ]	İ	1	l	1		I	
Plan et de la											
Coopération											
Ministère de											
l'Elevage et											
des											
Productions											
Animales	8,82	-	0,01	-	-	-	-	0,01	-	0,42	9,26
Ministère de la											
Communicatio											
n, des											
Télécommunic											
ations et de											
l'Economie											
Numérique	15,12	-	-	-	0,36	-	-	0,19	-	-	15,67
Ministère de la					-						-
Microfinance											
de l'Economie											
Sociale et											
Solidaire	3,05	-	-	-	_	-	-	1,03	-	1,56	5,65
Ministère des											
Collectivités											
Territoriales,											
de											
l'Aménagemen											
t et du											
Développeme											
nt des											
Territoires	11,80	-	-	0,02	_	-	60,49	0,05	-	39,35	111,72
Ministère de				-						-	
l'Eau et de											
l'assainisseme											
nt	4,96	-	-	20,81	_	-	18,80	0,05	-	0,04	44,65
Ministère de											
l'Artisanat et											
de la											
Transformatio	5,42	-	0,00	-	-	-	-	0,28		0,24	5,94

n du Secteur]	1	I							1	
Informel											
Ministère des											
Transports											
Aériens et du											
Développeme											
nt des											
Infrastructures											
Aéroportuaires	0,52	-	-	-	-	-	0,35	-	-	-	0,88
Ministère de											
l'Enseignemen											
t Supérieur de											
la Recherche											
et de											
l'Innovation	0,01	-	277,33	-	-	-	0,35	0,12	-	0,20	278,00
Ministère des											
Mines et de la											
Géologie	5,51	-	-	-	-	-	-	0,01	-	-	5,52
Ministère du											
Développeme											
nt											
Communautair											
e, de la											
Solidarité											
Nationale et											
de l'Equipé											
Sociale et	20.05							72.00			112.04
Territoriale	38,05	-	-	-	-	-	-	73,99	-	-	112,04
									07.4		2
TOTAL	952,57	91,36	419,57	66,87	78,84	131,10	152.76	90,81	97,4 8	714,67	796,03
TOTAL	332,31	31,30	713,37	00,07	70,04	131,10	132,70	30,01	0	114,01	750,03

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA) au 30 décembre 2022

Annexe 4 : Situation d'execution des credits de paiement repartis par fonct	4.Dépenses 5. Dépenses			CCIIIDI E 2022	
	3. Dépenses	de	d'investissement	6. Dépenses de	
	d'acquisition de	transferts	exécutées par	transferts en	
Libellé Division	biens et services	courants	l'Etat	capital	TOTAL
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	13,12	515,16	41,30	382,99	952,57
-	-		-	-	·
DEFENSE	57,37	4,03	11,01	18,96	91,36
	,	,	,	,	,
ENSEIGNEMENT	91,29	227,43	23,49	74,36	416,57
	•	,	,	,	,
LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	1,75	14,73	14,07	36,32	66,87
C			, ,		/ -
LOISIRS, CULTURE ET CULTE	19,01	38,30	7,01	14,51	78,84
		00,00	7,02	,5_	7 0/0 1
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	26,23	34,71	22,89	47,27	131,10
	20,23	31/11	22,03	17,27	131/10
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	5,63	48,01	15,42	83,69	152,76
	3,03	10/01	13/12	03/03	132/10
PROTECTION SOCIALE	4,60	32,87	4,06	49,28	90,81
- NOTEGION GOGIALE	1,00	32,07	1,00	13,20	50,01
SANTE	17,56	48,83	11,84	19,24	97,48
	1,,50	10,03	11/01	13/2:	37,10
SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	146,43	398,43	20,42	152,39	717,67
CENTICES GENERALY DES ADMINISTRATIONS FODEIQUES	110,75	330,T3	20,72	132,33	111,01
TOTAL	202.25	4 262 54	474.54	070.00	2 705 45
TOTAL	383,05	1 362,51	171,51	879,03	2 796,10